

Séance extraordinaire du 10 juin 2014

Procès-verbal



01 (2014-06-289) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2014

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 10 juin 2014, à neuf heure (9h), au Complexe des Seigneureries de Saint-Agapit.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Claudette Desrochers Siège # 4 Mme Micheline Beaudet

Siège # 2 M. Marc-Antoine Drouin : absent Siège # 5 M. Pierre Audesse

Siège # 3 M. Sylvain Vidal Siège # 6 M. Yves Gingras : absent

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Sylvie Fortin Graham.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 3 juin 2014 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 3e jour du mois de juin 2014.

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

02 (2014-06-290) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2014-06-291) - Autorisation signature promesse d'achat-terrain parc industriel

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser la directrice générale à signer au nom de la municipalité la promesse de vente pour Gestion Zalyan inc. pour la vente d'un terrain dans le parc industriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 (2014-06-292) - Ouverture du poste de technicien en loisirs

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et tel que convenu avec le syndicat des employés de la municipalité à afficher à l'interne le poste de technicien en loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

06 (2014-06-293) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 9h10

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse